

SE DÉPLACER À VÉLO, UN CHEMIN VERS L'AUTONOMIE ET L'EMPLOI

Le saviez-vous ?

50% des personnes ont déjà **refusé** un emploi ou une formation en raison de leur **manque de moyens pour se déplacer**.

Dans un contexte où la **mobilité** est reconnue comme l'une des clés de réussite pour l'accéder à un emploi, la Maison du Vélo vous accompagne et vous oriente vers des **solutions adaptées**.

Découvrez le programme d'actions
en faveur de l'emploi par une mobilité inclusive

avec le CREPI et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne

Renseignements et inscription

Contactez la Vélo-école de la Maison du Vélo

06 52 54 15 82

velo.ecole@maisonduvelotoulouse.com

(Ré)Apprenez à vous déplacer à vélo en toute autonomie

avec un accompagnement individualisé et par niveau

Votre parcours



- 1h15 **En salle** : discussions et découverte autour du vélo
- 1h15 **Sur selle** : exercices de maniabilité, motricité, évaluation des compétences

➤➤
Définition de votre parcours selon vos besoins et votre niveau



Possibilité de passage au niveau supérieur



+ Mécanique
Atelier d'initiation
3h30

En option ➤



Prêt d'un vélo avec accompagnement individuel jusqu'au domicile pour 3 mois, renouvelable une fois



Entretien
Pour discuter de votre évolution lors de cette formation



- Avez-vous progressé dans l'apprentissage du vélo ?
- Avez-vous d'autres besoins en termes de trajet domicile-travail ?
- Des conseils ? Nous sommes là pour vous !

Durée totale : jusqu'à 25 heures de formation, étalées sur 2 à 3 semaines

Lieu de formation : Toulouse

Ce programme concerne les bénéficiaires du RSA et minima sociaux ou les personnes suivies par une Maison des Solidarités du département de la Haute-Garonne, qui peuvent en faire la demande auprès de leur référent.e de parcours.